

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



Table des matières

RAPPORT MORAL	4
LA FÉDÉRATION	7
#2.1 Présentation et missions de la Fnors.....	7
#2.2 Instances de la Fnors.....	8
#2.3 Équipe de la Fnors	9
#2.4 Portrait du réseau des ORS	10
ACTIVITÉS LIÉES À LA CONVENTION PLURIANNUELLE	11
#3.1 Animation du réseau.....	12
Groupes de travail inter-ORS.....	12
Groupe des Délégués à la Protection des Données (DPD).....	13
Groupe Communication	14
Groupe « Utilisateurs du Système national des données de santé » (SNDS)	15
Groupe Documentation.....	16
Groupe Environnement	17
Groupe Études Qualitatives	18
Groupe « Organisation du séminaire inter-ORS ».....	19
Démarche d'amélioration des pratiques.....	20
Séminaire des personnels et administrateurs des ORS et de la Fnors.....	21
Séminaire SpF/ Fnors-ORS.....	22
Réunions des directeurs.....	23



TABLE DES MATIÈRES

Wébinaires	23
Outils partagés	23
Communication interne	23
Communication externe	24
Soutien au réseau	25
Accès aux données	25
#3.2 SCORE-Santé.....	26
Fonctionnement	26
Accès aux données	26
Travaux 2025	27
Rencontres, échanges avec d'autres fournisseurs de bases de données	30
ACTIVITÉS D'ÉTUDES.....	31
#4.1 État des lieux des pratiques d'activité physique et sportive des adultes en situation de handicap	31
#4.2 PROfils et PArcours de santé MENtale des patients à l'aune du COvid-19 – PROPAMENCO.....	33
#4.3 Cancers, vulnérabilités et territoires.....	34
#4.4 Évaluation du programme OPÉRA	35
#4.5 Connaissances, attitudes et pratiques des professionnels de santé en matière de contraception définitive	36
#4.6 Enquête sur la Qualité de vie et Conditions de travail au sein des établissements	37
RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES	38
#5.1 Relations permanentes	38
Direction générale de la santé (DGS)	38
Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).....	38
Santé publique France (SpF)	38



Agence de régulation de l'action sanitaire et sociales (ARASS) de Polynésie française	38
#5.2 Représentations permanentes	38
Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps)	38
Conseil national professionnel de santé publique (CNP-SP)	38
Conférence nationale de santé (CNS)	38
Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)	39
Observatoire national des suicides (ONS)	39
Plan national santé environnement (PNSE4)	39
Réseau pour mieux utiliser les Données du Système national des données de santé (ReDSiam)	39
Société française de santé publique (SFSP)	39
SOLLICITATIONS EXTÉRIEURES	40
Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)	40
Enquête Nationale Périnatale (ENP)	40
Ecolab/CGDD	40
Élus Santé Publique et Territoires (ESPT)	41
Fédération des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (FCPTS)	41
Haute Autorité de santé (HAS)	41
Cour des comptes	41
Fédération Nationale des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours de Santé (FACS Nationale)	41
Think Tank Economie Santé	41

RAPPORT MORAL

Chers administrateurs-administratrices, chers collègues,
Pour cette deuxième année de mon mandat, il me revient aujourd'hui de vous présenter le rapport moral. Je ne vais pas vous mentir : Il m'a été difficile de le rédiger.

En juin 2024, même si j'avais bien conscience du poids des responsabilités, je ne pouvais pas imaginer toutes les contraintes, les difficultés auxquelles nous allions être confrontés. Un contexte politique, à la fois international et national, peu favorable à la stabilité, marqué par des tensions géopolitiques et de fortes incertitudes économiques. S'y ajoute une course effrénée à l'innovation technologique. Je pense à l'IA, bien sûr, mais cette révolution technologique s'accompagne aussi de la menace constante des cyberattaques, qui nous imposent toujours plus de temps et d'investissements pour développer des procédures afin de protéger nos données et nos travaux. *In fine*, un impact réel sur nos projets, nos fonctionnements, où les temps de gestion s'alourdissent car il faut se former, s'outiller et prospecter plus encore, sans forcément les financements correspondants.

En effet, comme je le mentionnais à l'instant, des incertitudes politiques à un an des élections présidentielles et des incertitudes économiques au regard des dettes cumulées en France, depuis des années. De fait, le secteur associatif traverse actuellement une crise financière importante, marquée par une diminution significative des financements publics, tant au niveau national que régional. Au-delà du projet de loi de finances 2026, les collectivités territoriales sont amenées, elles aussi, à faire des coupes budgétaires importantes, impactant un grand nombre d'associations. La Fnors, comme tant d'autres fédérations, associations ou encore Agences nationales, ont vu leurs subventions diminuer voire disparaître. Ainsi, la Fnors aura été marquée par des défis financiers inédits en 2025 ; avec une annonce brutale en toute fin d'année, mettant un coup d'arrêt

au soutien de la DGS pour les activités réseaux et SCORE-Santé, et privilégiant une bascule de la subvention en 2026, vers Santé publique France ; SpF qui vit elle-même une réorganisation importante... Aussi, bien consciente de la situation, je m'interroge sur la pérennité de ce financement qui, dans tous les cas, demeure nettement insuffisant pour assurer l'ensemble des missions de notre fédération.

En juin dernier, j'avais d'ailleurs indiqué dans mon rapport moral que nous devons être et rester plus que jamais, très prudents. En effet, Dr Grégory Emery - DGS jusqu'en mai 2025 - nous avait annoncé l'impossibilité de signer une convention pluriannuelle et la diminution de notre subvention 2025 de 20 %. Nous avons alors collectivement entrepris des mesures fortes, pour identifier de nouvelles ressources - j'y reviendrai plus tard - et pour maîtriser nos dépenses, sans pour autant renoncer à nos missions. Cette maîtrise de nos charges nous aura permis de réduire notre déficit très nettement qui aurait été bien plus important sans les efforts consentis au niveau de la Fédération et de notre collectif par le soutien que je tiens, ici, à souligner, sans être exhaustive, vous m'en excuserez :

- le maintien de tous les groupes de travail, malgré une diminution des indemnités pour les ORS qui les animent, sans omettre les groupes d'organisation des séminaires SpF et inter-ORS réalisé à La Rochelle,
- également, tous les professionnels des ORS et de la Fnors qui se sont investis dans la réalisation de notre séminaire à la Rochelle en préparant les animations des ateliers. Un séminaire que je trouve toujours très riche, favorisant collaborations, mutualisations, réflexions et perspectives de travail ! J'en profite pour renouveler mes remerciements à l'équipe de l'ORS Nouvelle-Aquitaine et son président, Guy Clua, pour leur soutien et accueil,

- le temps de travail des membres du bureau que je profite ici de remercier : Annabelle, Irène, Isabelle, Jean-François et Julien, qui donnent de leur temps sans compter, notamment dans cette période plus qu'incertaine,
- le collectif SCORE-Santé notamment l'OR2S, le CREAL-ORS Occitanie et l'ORS Bourgogne-Franche-Comté, qui avec la Fnors ont permis la finalisation de la refondation de SCORE-Santé sans dépasser le budget alloué,
- la coordination des formations R assurée par l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes avec plus de 30 salariés formés recouvrant une majorité des ORS,
- le prêt gracieux de salles comme aujourd'hui. Je souhaiterais que nous remercions collectivement Nathalie Beltzer, l'équipe de l'ORS Île de France et Nicolas Bauquet, directeur général de l'Institut Paris Région de nous permettre de mener cette instance dans de belles conditions.

La solidarité n'est pas seulement une valeur, c'est une nécessité opérationnelle. Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour votre mobilisation à toutes et tous.

Cependant, je suis Ô combien consciente que la solidarité et la réduction des dépenses ne peuvent être les seules solutions pour pérenniser notre Fédération ! Pour celles et ceux qui ont des doutes, cela fait 19 ans que je suis engagée au sein de notre Fédération aussi je peux vous assurer que je ne souhaite pas la voir s'étioler ou s'affaiblir. Que seraient les ORS sans la Fnors demain ? Je ne peux l'imaginer, je ne veux l'imaginer tant elle est essentielle pour la vie du réseau ! La Fnors, c'est :

- la représentation des ORS aux instances nationales, l'espace de visibilité et de reconnaissance pour nos associations, de nos travaux régionaux,
- l'interface entre les institutions et les ORS pour la production de travaux multicentriques,
- la cohérence nationale du réseau par la mutualisation des compétences, la définition et la construction d'indicateurs communs, gages de qualité partout en France où l'observation est produite,

- l'accès aux données en étroite collaboration avec l'OR2S, via nos conventionnements, toutes les procédures pour l'accueil des données de santé et l'outil MOCA-O pour une production rapide et fiable de certains indicateurs.

Vous l'aurez compris, sans la Fnors aujourd'hui, la pérennité de tous les ORS serait sans nul doute compromise. Aussi, je compte sur vous toutes et tous pour poursuivre nos réflexions telles que nous les avons engagées le 12 février dernier ou encore à l'occasion de la rédaction du plaidoyer dans le cadre de la « mission prévention santé ». Demain, mercredi, l'occasion nous est donnée de travailler collectivement sur l'avenir de notre réseau. Nous avons prévu en effet un temps de travail afin de définir les stratégies pour développer la Fnors de demain ! Notre modèle économique est plus que bouleversé, nous devons le repenser collectivement.

Bien sûr, au regard de ce contexte et de ces bouleversements, nous avons entrepris de nombreuses démarches pour construire de nouveaux partenariats en proposant des projets. À ce stade, nous ne sommes pas parvenus à les concrétiser mais je suis convaincue que nous avons semé des idées qui germeront un jour. Ainsi, nous avons eu de nombreux échanges avec la FCPTS qui n'ont pas abouti au niveau de la Fnors mais qui sauf erreur de ma part, ont permis à de nombreux ORS de débiter des collaborations en région avec les CPTS. Nous sommes également allés à la rencontre de la DGOS, la Drees, le Ministère des Outre-mer, et plus récemment le RNCRPV (réseau national des centres de ressources politique de la ville), l'ESPT (élus santé publique et territoires), la DGS, l'UNUK (union nationale des URPS des masseurs-kinésithérapeutes) et enfin, je suis dans l'attente d'une réponse à une demande de rendez-vous avec la Ministre de la santé.

En parallèle, et c'est une note positive, l'année 2025 démontre que la Fnors est reconnue au regard des nombreuses sollicitations que nous avons reçues :

- la cour des comptes, à deux reprises,
- la HAS dans le cadre de sa saisine sur la prévention et qui a publié son rapport analyse prospective en nommant les ORS comme évaluateurs potentiels dans le champ de la prévention,

#1 RAPPORT MORAL

- les Échos - Le Parisien qui nous ont également mentionné dans la publication 2025 du Think Tank Économie de la Santé,
- le Cerema,
- la Fédération nationale des Acteurs de la Coordination en Santé,
- la venue du représentant de l'ARASS - Dr Henri-Pierre Mallet - à Orléans pour échanger sur les appuis que la Fnors pouvait apporter pour soutenir l'Observation en Polynésie française et d'étudier la possibilité de produire conjointement des portraits statistiques de la santé des polynésiens,
- la sollicitation du Dr Bruno Cojan, responsable de l'observation à Wallis et Futuna pour un appui de la Fnors au développement de l'observation sur un territoire peu peuplé avec beaucoup de spécificités. Une convention est en cours de signature par les deux parties.

2025 reste malgré ce contexte une année dynamique. Je voudrais souligner la finalisation de la refonte du site SCORE-Santé après trois années de travail, pour une transformation importante. Preuve de son intérêt, les nombreuses personnes inscrites lors des webinaires pour présenter les fonctionnalités du site. Reste maintenant à trouver les financements et le modèle économique qui va nous permettre de maintenir cette dynamique. SCORE-Santé est la fois la vitrine de notre capacité à produire des indicateurs homogènes sur l'ensemble du territoire et c'est aussi un espace de réflexion pour construire des indicateurs de qualité et ceux de demain. Grâce aux financements de la DGS, ce sont aussi la vitalité des groupes de travail, la publication des Épitomé et les séminaires que j'ai déjà mentionnés, qui sont aussi importants pour notre réseau.

Au-delà de ces actions, la Fnors a pleinement joué son rôle de tête de réseau en soutenant des études inter-ORS : « *État des lieux sur l'activité physique des adultes en situation de handicap* », la finalisation du volet qualitatif de l'étude « *Propamenco* », ainsi que des travaux sur les « *cancers et les vulnérabilités territoriales* », la poursuite de « *l'évaluation du programme OPERA* », l'enquête sur « *la qualité de vie au travail* » pour la Fondation COS et l'étude sur « *la contraception définitive* »... Ces projets, outre leur valeur scientifique, renforcent la cohésion de nos équipes et dynamisent notre réseau.

Le rapport d'activité en présence de quelques partenaires vous sera présenté cet après-midi. Il illustre cette vitalité. Aussi, je tiens à saluer l'engagement de Vanessa Laurent, Christelle Nagnonhou et Lise Trottet qui malgré les difficultés demeurent motivées et accomplissent les missions qui leur sont confiées.

Pour cette dernière année de mon mandat, je souhaite réaffirmer ici ma détermination à poursuivre le développement de notre Fédération, en recherchant activement de nouveaux financements. J'ai confiance en notre capacité collective à relever les défis qui nous attendent.

Enfin, je voudrais vous rappeler, comme je l'ai indiqué lors de ma profession de foi, il y a deux ans et à plusieurs reprises depuis, que je suis et demeure à votre écoute. Président.e.s et/ou directeur.trice.s, je ferai toujours en sorte de vous accueillir sur un temps dédié au sein du Bureau de la Fnors pour échanger d'une difficulté, d'un projet, d'une idée ou encore d'une démarche qui pourrait soutenir notre réseau. N'hésitez pas.

Je profite de cette assemblée pour remercier chaleureusement Isabelle Tron, pour ces 15 années investies au Bureau en sa qualité de trésorière ; et lui souhaite « Bon gouel » !

Je vous remercie pour votre attention.

Céline LECLERC
Présidente



LA FÉDÉRATION

#2.1 Présentation et missions de la Fnors

La Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (Fnors), association régie par la loi de 1901, est née en 1988 de la volonté des Observatoires régionaux de la santé (ORS) de disposer d'une structure qui les représente collectivement et assure la coordination des travaux qu'ils mènent en commun.

Depuis 35 ans, la Fnors joue un rôle de facilitateur pour les ORS en favorisant l'accès aux données, en proposant des outils et méthodes, en mutualisant des compétences et en organisant des formations pour les professionnels des ORS.

Les principales missions de la Fnors peuvent être présentées ainsi :

- animation du réseau des ORS ;
- réalisation d'études et coordination de travaux inter-ORS ;
- représentation auprès des partenaires nationaux et instances décisionnelles ou consultatives nationales ;
- valorisation des travaux du réseau des ORS.

La Fnors assure un rôle de représentation auprès des partenaires nationaux (ministère chargé de la santé, agences nationales, autres ministères et administrations centrales, fédérations, organismes et instances diverses dont notamment les producteurs de données, etc.). Elle participe à la mise en valeur des travaux menés dans chaque ORS ou en collaboration entre plusieurs ORS. Elle renforce la position du réseau parmi les acteurs de l'observation sanitaire, sociale et médico-sociale. Elle participe également à diverses instances décisionnelles ou consultatives d'organismes tels que l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), la Société française de santé publique (SFSP), etc...

ANIMATION

RÉALISATION D'ÉTUDES

REPRÉSENTATION AUPRÈS
DES PARTENAIRES

PROMOTION DES
TRAVAUX DES ORS



#2.2 Instances de la Fnors

La Fédération dispose d'un Conseil d'administration composé des représentants de chaque ORS membre.

Au 31 décembre 2025, 17 ORS sont membres de la Fédération et la composition du Conseil d'administration est la suivante (*titulaires, cf. carte ci-contre*) :



17 ORS sont membres de la fédération

Une assemblée générale s'est tenue le 24 juin 2025.

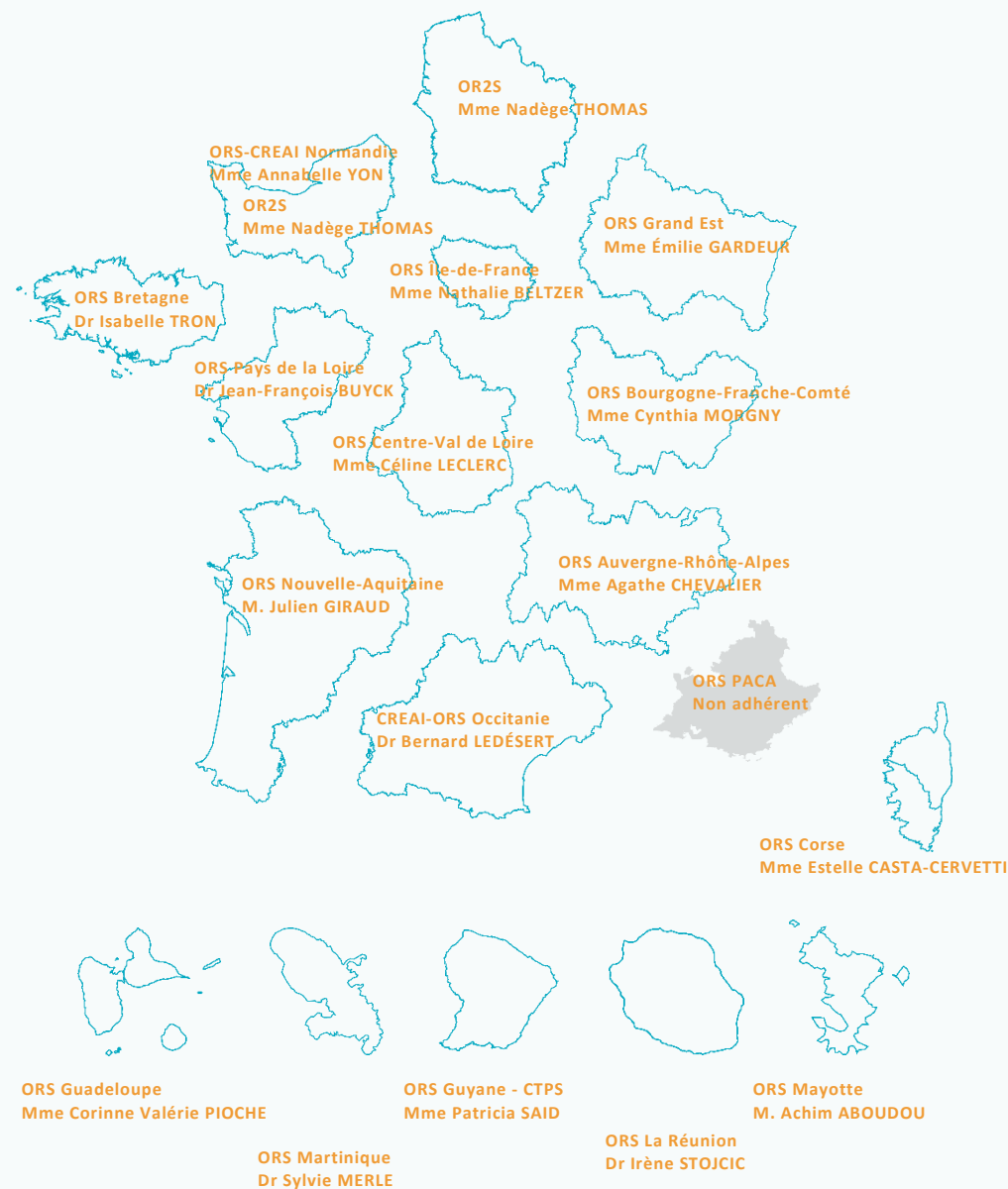
Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises le 2 avril et le 17 novembre.

Ces réunions se sont déroulées sous un format hybride visioconférence et présentiel.

Au 31 décembre 2025, la composition du Bureau de la Fnors est la suivante :

- Présidente : Mme Céline LECLERC
- Vice-Président : Dr Jean-François BUYCK
- Trésorière : Dr Isabelle TRON
- Trésorière-adjointe : Mme Annabelle YON
- Secrétaire : M. Julien GIRAUD
- Secrétaire-adjoint : Dr Irène STOJCIC

Le bureau s'est réuni à 12 reprises au cours de l'année 2025.



#2.3 Équipe de la Fnors

Au 31 décembre 2025, l'équipe de la Fnors est composée de trois personnes pour 2,69 ETP :

- Vanessa LAURENT, assistante administrative, depuis octobre 2019 (0,69 ETP)
- Christelle NAGNONHOU, chargée d'études, depuis novembre 2023 (1 ETP)
- Lise TROTTET, déléguée générale, depuis février 2011 (1 ETP)



#2.4 Portrait du réseau des ORS

Comme chaque année, une enquête annuelle relative aux budgets et aux personnels des ORS pour l'année 2024 a été réalisée. L'enquête est mise en œuvre via un questionnaire en ligne. L'exploitation et la synthèse des résultats ont été prises en charge par Céline LECLERC (ORS Centre-Val de Loire).

En 2024, le réseau des ORS membres de la Fnors représente 235 salariés pour 187,2 ETP, soit 11,7 ETP en moyenne par ORS (données hors Martinique).

Les équipes des ORS se caractérisent par leur pluridisciplinarité : médecins épidémiologistes ou de santé publique et autres professionnels médicaux ou paramédicaux, statisticiens, démographes, géographes, sociologues, économistes, informaticiens, webmaster, documentalistes...

Le budget global des ORS en 2024 s'élève à plus de 16 millions d'euros (hors Martinique). Bien que la part des différents financeurs soit variable d'un ORS à l'autre, pour l'ensemble du réseau, les financeurs principaux sont les Agences régionales de santé (50 %) puis les collectivités territoriales (près de 18 %).

Les données relatives au budget des ORS sont transmises chaque année à la Drees afin d'alimenter les Comptes nationaux de la santé.

Le réseau des ORS membres de la Fnors représente 235 salariés pour 187,2 ETP soit 11,7 ETP en moyenne par ORS



#3

ACTIVITÉS LIÉES À LA CONVENTION PLURIANNUELLE

En 2025, la Fnors a signé une convention d'objectifs avec la Direction Générale de la Santé (DGS), pour une période d'un an (2025). Il s'agit de la 7^{ème} convention de ce type signée entre les deux parties depuis 2006.

Le programme d'actions défini dans celle-ci a pour objectif général d'améliorer l'accompagnement des politiques régionales et locales en santé et leurs évaluations. Il s'articule autour de deux grands axes :

- contribuer à renforcer l'expertise en santé publique du réseau des ORS dans le soutien aux décideurs et aux acteurs régionaux et locaux ;
- mobiliser les compétences de la Fnors et du réseau des ORS dans la mise à disposition, inscrite dans une logique de service public, d'indicateurs validés à différents échelons géographiques.



MOBILISER LES COMPÉTENCES DE LA FNORS ET
DU RÉSEAU DES ORS DANS LA MISE À
DISPOSITION D'INDICATEURS VALIDÉS À
DIFFÉRENTS ÉCHELONS GÉOGRAPHIQUES



RENFORCER L'EXPERTISE EN SANTÉ
PUBLIQUE DU RÉSEAU DES ORS
DANS LE SOUTIEN AUX DÉCIDEURS



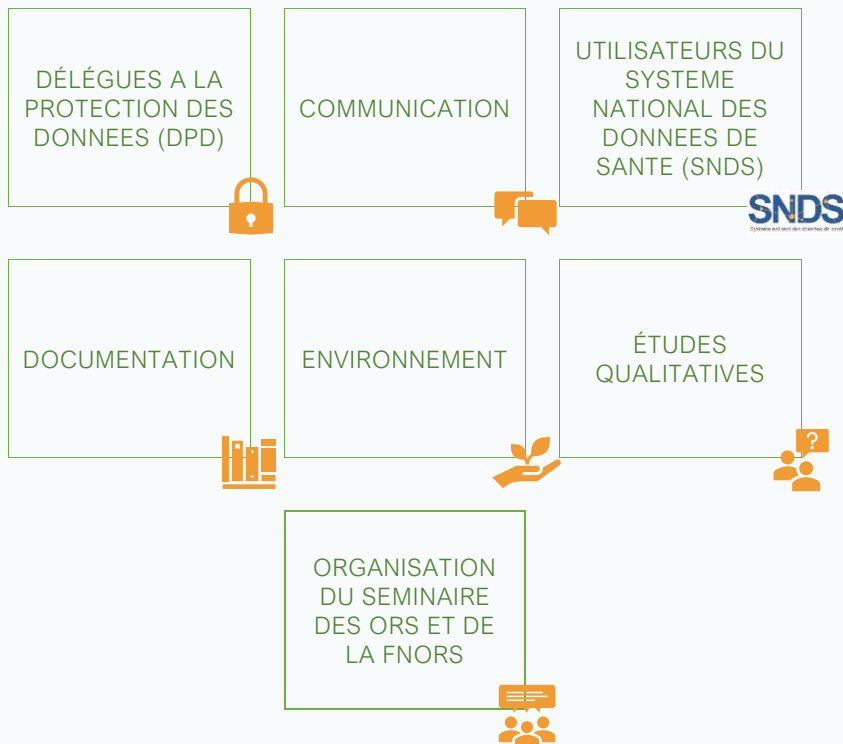
#3.1 Animation du réseau

L'ANIMATION DU RESEAU S'INSCRIT DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DU RESEAU DES ORS ET DU DEVELOPPEMENT DE METHODOLOGIES COMMUNES POUR APPUYER L'ACTION DES ORS AUPRES DES ACTEURS REGIONAUX ET LOCAUX. CET AXE PEUT SE DECLINER EN DIFFERENTES ACTIONS : MISE EN PLACE ET SUIVI DE GROUPES DE TRAVAIL INTER-ORS, REUNIONS DES DIRECTEURS, MISE EN ŒUVRE DE LA DEMARCHE QUALITE, ACCES AUX DONNEES DE SANTE, SOUTIEN AU RESEAU...

Groupes de travail inter-ORS

Dans un esprit de partage et de mutualisation de pratiques transversales ou dans une perspective d'expertise et de montée en compétence sur des thématiques spécifiques ou à la demande des ORS, les activités des groupes de travail inter-ORS se diversifient au cours des années.

En 2025, sept groupes de travail sont actifs au sein du réseau des ORS :



7 groupes de travail actifs
au sein du réseau des ORS
en 2025



Groupe des Délégués à la Protection des Données (DPD)

 DATE DE MISE EN PLACE : 15 octobre 2018

 COMPOSITION DU GROUPE :

Animatrices du groupe :

Sylvie MAQUINGHEN (Auvergne-Rhône-Alpes),
Anne-Sophie BROCHARD (Pays de la Loire)

Ont participé au groupe de travail DPD durant l'année 2025 :

Sabrina BOIME (ORS Grand Est),
Caroline BONNET (ORS Bourgogne-Franche-Comté),
Élodie BROUDIN (ORS-CREAI Normandie),
Jean-Philippe CAMARD (ORS Île-de-France),
Christelle CÉLESTE (ORS Guadeloupe),
Céline CHOLLET (ORS Centre-Val de Loire),
Carine DUCHEMANN (ORS La Réunion),
Romain DUSSAUÇOY (OR2S),
Valérie FÉRON (ORS Île-de-France),
Étienne GARDIÈS (CREAI-ORS Occitanie),
Valérie GONON (ORS Auvergne-Rhône-Alpes),
Simon JAN (ORS Bretagne),
Vanessa LAURENT (Fnors),
Céline LECLERC (Fnors, Centre-Val de Loire),
Natacha NELLER (ORS Martinique),
Geneviève PONS (ORS Nouvelle-Aquitaine),
Échata SAID (ORS Mayotte),
Lise TROTTET (Fnors),
Yannick VIDAL (ORS Corse),
Julien VOSSART (ORS Centre-Val de Loire).

 LE GROUPE A POUR MISSION ESSENTIELLE DE RENFORCER LES COMPETENCES DES DPD DES ORS ET DE LA FNORS GRACE AU PARTAGE DE PRATIQUES, AUX ECHANGES D'INFORMATIONS ET A LA MUTUALISATION D'OUTILS.

Réalisations en 2025 :

Le groupe s'est réuni régulièrement en 2025, deux fois en visioconférence et une fois en présentiel à Paris, réunion au cours de laquelle la passation de l'animation a été organisée. Ces rencontres ont permis de confronter les pratiques professionnelles, d'identifier les difficultés rencontrées et de partager des pistes de solutions. Comme les années précédentes, un travail de conception d'outils a été mené.

Ainsi, quatre groupes de travail ont été constitués autour :

- de la réalisation d'une fiche repère sur la transparence RGPD (fiche diffusée en novembre 2025),
- de la création de modèles d'outils RGPD,
- de la production d'une fiche repère sur l'usage de l'IA au regard du RGPD,
- de l'analyse de la coresponsabilité de traitement et de la sous traitance dans le cadre des travaux inter ORS.

Les membres du groupe ont également accompagné les équipes des ORS dans la rédaction du rapport d'évaluation des accès permanents aux données de la base principale du SNDS, à destination de la Cnil. Ce travail a fait émerger de nombreuses questions au sein des équipes et du groupe des DPD, conduisant à organiser une intervention de DPD référents SNDS auprès du groupe inter-ORS des utilisateurs du SNDS. Ces échanges ont mis en évidence la diversité des interprétations des éléments du registre des activités de traitement. Ce constat ouvre la voie à un travail à venir, visant à faciliter la compréhension et le remplissage de ce registre et apporter les informations nécessaires pour les démarches réglementaires (rapports, déclarations, demandes d'autorisation...).

La Fnors a de nouveau souscrit, pour les DPD et certains personnels des ORS, une adhésion collective à l'AGORA de l'Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel (AFCDP), financée conjointement par les ORS et la Fnors selon le nombre d'adhérents.

Enfin, un espace partagé sur le serveur de la Fnors permet de centraliser supports de formation, documents de communication, guides et fiches pratiques.



Groupe Communication





 DATE DE MISE EN PLACE : octobre 2018

 COMPOSITION DU GROUPE :

Élodie BROUDIN (ORS-CREAI Normandie),
Valérie GONON (ORS Auvergne-Rhône-Alpes),
Nadia HONORÉ (ORS Grand Est),
Irène STOJCIC (ORS La Réunion),
Lise TROTTET (Fnors),
Annabelle YON (Fnors, ORS-CREAI Normandie).

 CE GROUPE DE TRAVAIL EST CHARGÉ DE MENER UNE REFLEXION SUR LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU RESEAU.

IL A POUR OBJECTIFS :

-  D'INVENTORIER LES SINGULARITÉS ET LES POINTS COMMUNS DES ORS EN MATIÈRE D'OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION EXTERNES ;
-  DE PROPOSER DES « CHANTIERS » À MENER EN MATIÈRE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE ;
-  D'IDENTIFIER LES MOYENS ET COMPÉTENCES DISPONIBLES AU SEIN DU RESEAU ET CEUX À MOBILISER EN COMPLÉMENT ;
-  D'ORGANISER DES FORMATIONS SELON LES BESOINS IDENTIFIÉS AU SEIN DU RESEAU D'OUTILS.

 **Réalisations en 2025 :**



Le groupe a travaillé en lien avec le Groupe technique de SCORE-Santé sur différents supports de communication à l'occasion de l'ouverture du nouveau site SCORE-Santé : communiqué de presse, lettre d'information, site internet de la Fnors.

Un nouveau support de communication a été créé : un marque page recto/verso valorisant la Fnors et SCORE-Santé. Il est distribué à l'occasion de congrès nationaux, lors de rencontres et est mis à disposition des ORS pour communiquer en région.

Dans le cadre d'actions de communication thématiques (infographies, chiffres-clés...), un certain nombre d'ORS ont mis en place un calendrier de suivi des journées (semaines ou mois) nationales/européennes/internationales en lien avec les thématiques sanitaires et sociales. Chaque année, l'actualisation de ce calendrier demande du temps à chacun. Afin de mutualiser le travail annuel d'actualisation de ce calendrier, le groupe Communication a réalisé un fichier détaillé sur la base des calendriers déjà existants et en apportant des compléments. Le fichier produit a été partagé avec l'ensemble des ORS.

Par ailleurs, lors du séminaire des ORS, un atelier dédié à la mise en place d'une communication nationale a permis de poser les bases d'un cahier des charges pour une future communication nationale.

Des membres du groupe ont participé aux comités de rédaction pour la réalisation des numéros #9 et #10 d'Épitomé :

-  Santé des personnes en situation de handicap, publié en juin ;
-  Santé dans les territoires ultramarins, publié en décembre.

Trois communiqués de presse ont été produits : un pour chaque numéro d'Épitomé et un à l'occasion de l'ouverture du nouveau site SCORE-Santé.

En fin d'année, une carte de vœux a été réalisée et diffusée aux partenaires de la Fnors et sur LinkedIn.

Groupe « Utilisateurs du Système national des données de santé » (SNDS)

 DATE DE MISE EN PLACE : février 2019







 COMPOSITION DU GROUPE :

Animatrices du groupe :

Valérie FÉRON (ORS Île-de-France),
Laure VAISSADE (ORS Auvergne-Rhône-Alpes).

L'ensemble des personnes des ORS ayant un accès (effectif ou en cours) au portail du SNDS participent aux échanges. En 2025, cela représente près d'une quarantaine de personnes.

 AFIN DE DEVELOPPER L'EXPERTISE DES ORS SUR LE SNDS, CE GROUPE A PLUSIEURS OBJECTIFS :

-  AVOIR PLUS DE VISIBILITE SUR LES TRAVAUX MOBILISANT DES DONNEES SNDS, REALISES OU EN COURS AU SEIN DU RESEAU ;
-  RENFORCER LA COMMUNICATION INTER-ORS SUR LE SNDS ;
-  PARTAGER LES EXPERIENCES ET LES PRATIQUES ;
-  MUTUALISER ET VALIDER LES ALGORITHMES DEVELOPPES ;
-  RENDRE COMPTE DES COMITES UTILISATEURS DE LA CNAM ;
-  INFORMER SUR LES ORS IMPLIQUES DANS DES GROUPES REDSIAM.

Réalisations en 2025 :

Deux après-midis d'échanges, réunissant une trentaine d'utilisateurs du SNDS des ORS ont été organisés les 4 novembre et 11 décembre, en visioconférence. Le programme de ces demies-journées a été riche : présentation de travaux en cours et à venir au sein de chaque ORS, actualités des groupes et projets inter-ORS mobilisant les bases SNDS, présentation/rappel sur le référentiel des bénéficiaires, présentation d'algorithmes, présentation de la Bibliothèque Ouverte d'Algorithmes en Santé (BOAS) du Health Data Hub (HDH) et du ReDSiam, temps de questions/réponses sur des points méthodologiques.

L'espace commun de partage inter-ORS disponible sur le portail du SNDS est accessible pour tous les utilisateurs des ORS qui en font la demande. En 2025, une cinquantaine de programmes sont partagés dans cet espace.

Tout au long de l'année, selon les actualités, des informations (portail SNDS, comptes rendus réunions, etc.) sont diffusées à l'ensemble des utilisateurs. Le groupe répond également aux questions des utilisateurs des ORS sur certains aspects techniques et méthodologiques.



Groupe Documentation

 DATE DE MISE EN PLACE : décembre 2020





 COMPOSITION DU GROUPE :

Animatrices du groupe :

Zelda ALI (ORS Mayotte),
Patricia LAFONT (ORS Auvergne-Rhône-Alpes).

Le groupe de travail est ouvert aux documentalistes et à tout personnel en questionnement sur l'organisation et l'amélioration de ses pratiques de recherche d'information.

 CE GROUPE D'ÉCHANGES A POUR OBJECTIFS DE :

-  FAVORISER LA MISE EN RESEAU DES DOCUMENTALISTES DES ORS ;
-  PARTAGER DES EXPERIENCES ET DES OUTILS DOCUMENTAIRES AVEC TOUS LES UTILISATEURS INTERNES ;
-  FAIRE UN ETAT DES LIEUX DES ACTIVITES DE CHACUN ET IDENTIFIER CELLES POUVANT ETRE MUTUALISEES ;
-  ACCOMPAGNER LES ORS NE DISPOSANT PAS DE DOCUMENTALISTES.

À PARTIR DES USAGES, CE GROUPE FEDERE UNE REFLEXION ET UNE DEMARCHE COLLECTIVES SUR LES BESOINS DE TOUS LES CORPS DE METIERS EN MATIERE DE RECHERCHE, COLLECTE ET STOCKAGE DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE.

 **Réalisations en 2025 :**

À la suite du séminaire, les documentalistes du groupe se sont organisées pour partager l'actualisation de la base des URL, recueil collaboratif des sources de veille documentaire des ORS. Cette mise à jour sera disponible début 2026 à partir de l'outil en ligne Google Data Studio.

Le document préparatoire de suggestions pour la présentation des études, réalisé en 2024, a été validé par les autres groupes de la Fnors. Ce référentiel est consultable sur le serveur partagé avec l'ensemble des ORS de la Fnors.

L'ensemble des réalisations du groupe vise à être régulièrement mis à jour en fonction des évolutions technologiques. Son adéquation avec les besoins des utilisateurs est favorisée par la composition pluridisciplinaire du groupe Documentation.



Groupe Environnement

 DATE DE MISE EN PLACE : juin 2022

 COMPOSITION DU GROUPE :

Animatrices du groupe :

Clara GALLAND (ORS Pays de la Loire) de mai à décembre 2025,

Sabine HOST (ORS Île-de-France),

Anna LLOYD (ORS Auvergne-Rhône-Alpes) de janvier à avril 2025.

Ont participé au groupe de travail Environnement durant l'année 2025 :

Christelle NAGNONHOU (Fnors), Célia COLOMBIER (ORS Auvergne-Rhône-Alpes), Aurore PÉTIGNY (ORS Bourgogne-Franche-Comté), Patricia BÉDAGUE / Simon JAN (ORS Bretagne), Franck GÉNITEAU / Ilona SERRU (ORS Centre-Val de Loire), Estelle CASTA-CERVETTI / Fabienne GIOVANNINI (ORS Corse), Nadia HONORÉ (ORS Grand Est), Sophie DEBUISSER (OR2S), Margot NATUREL / Julien ELIASU / Laurie CAPITANIO (ORS Île-de-France), Sylvie MERLE (ORS Martinique), Céline GARNIER / Manon GOURAUD / Andréa MORRA (ORS Nouvelle-Aquitaine), Lucie LECHAT / Annabelle YON (Fnors, ORS-CREAI Normandie), Sylvie CASSADOU / Patrice POINAT (ORS-CREAI Occitanie), Clara GALLAND / Camille FOLTYN (ORS Pays de la Loire), Sébastien MEDEVIELLE / Emmanuelle RACHOU / Maëva ROSELY (ORS La Réunion).

 CE GROUPE A POUR OBJECTIFS :

- D'AMÉLIORER L'INTERCONNAISSANCE DES PERSONNES TRAVAILLANT SUR CETTE THÉMATIQUE AU SEIN DU RÉSEAU ET IDENTIFIER LES PERSONNES RESSOURCES ;
- D'AVOIR PLUS DE VISIBILITÉ SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS AUTOUR DE LA THÉMATIQUE SANTÉ ENVIRONNEMENT ;
- DE PARTAGER LES EXPÉRIENCES ET LES PRATIQUES ;
- DE CAPITALISER ET MUTUALISER CERTAINES RÉFLEXIONS SUR DES MÉTHODES, OUTILS, DISPOSITIFS ET THÉMATIQUES...

À PARTIR DES USAGES, CE GROUPE FÉDÈRE UNE RÉFLEXION ET UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVES SUR LES BESOINS DE TOUS LES CORPS DE MÉTIERS EN MATIÈRE DE RECHERCHE, COLLECTE ET STOCKAGE DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE.

 **Réalisations en 2025 :**

En 2025, le groupe Santé environnement s'est réuni à deux reprises. Ces réunions ont permis :

- d'élaborer une feuille de route du GT et des feuilles de suivi des sous-groupes qui formalisent les objectifs, modalités de travail et livrables de ces instances,
- d'échanger sur des sollicitations « nationales » notamment en lien avec le GD4H et Ecolab d'une part et le Cerema d'autre part,
- de partager sur les besoins émergents localement sur la thématique « Une seule santé », un sous-groupe de travail a d'ailleurs été créé pour approfondir les échanges sur ce sujet,
- de garder à jour le tableau d'indicateurs partagé,
- et de maintenir la dynamique de rédaction de fiches données thématiques (la fiche « précarité énergétique et santé » a été mise à jour, une fiche « habitat et santé » a été finalisée et un projet de fiche « production agricole » a émergé..



Groupe Études Qualitatives

 DATE DE MISE EN PLACE : mai 2024

 COMPOSITION DU GROUPE :

Animatrices du groupe :

Rachel PERREL (ORS Grand Est),

Maylis SPOSITO-TOURIER (ORS Bourgogne-Franche-Comté).

Ont participé au groupe de travail Études qualitatives durant l'année 2025 :

Marie ANSELM (ORS Grand Est),

Sarah BENMARHIA (ORS Bretagne)

Myriam BOREL (ORS Bourgogne Franche-Comté),

Estelle CASTA-CERVETTI (ORS Corsica),

Muriel DUBREUIL (ORS Île de France),

Marie-Reine FRADET (ORS Auvergne Rhône Alpes),

Ève GIOVANINI (ORS Auvergne Rhône Alpes),

Arthur GUERIN (ORS Centre-Val de Loire),

Bérénice LAMBERT (ORS Bourgogne Franche-Comté),

Céline LECLERC (Fnors, Centre-Val de Loire),


Sylvie LE RETIF (ORS-CREAI Normandie),

Camélia LOUACHENI (ORS Réunion),

Emma LUJAN (ORS Nouvelle Aquitaine),

Camille ROUMEGUERE (CREAI-ORS Occitanie),

Amandine VASSENT (OR2S).

 LE GROUPE S'EST DONNÉ POUR MISSION D'APPREHENDER LA DIVERSITÉ DES MÉTHODES QUALITATIVES, LEUR RÉALISATION DANS LES DIFFÉRENTS ORS, ET LES FAÇONS DE LES VALORISER AUPRES DES PARTENAIRES / COMMANDITAIRES. LES OBJECTIFS SONT DOUBLES :

- ✓ PERMETTRE UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LES RESSOURCES EXISTANTES SUSCEPTIBLES DE FACILITER LA RÉALISATION D'ÉTUDES QUALITATIVES ;
- ✓ POSER UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR DES PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES AUX DIFFÉRENTS ORS (MÉTHODOLOGIE, TRAVAIL COLLABORATIF, ÉTHIQUE, VALORISATION DES ÉTUDES) AFIN DE PROPOSER DES SUPPORTS DIFFUSABLES PRÉSENTANT DES « BONNES PRATIQUES ».

Réalisations en 2025 :

Le groupe de travail a lancé un cycle de réflexion sur les outils susceptibles de soutenir et faciliter le travail qualitatif, les échanges ont porté sur plusieurs d'entre eux :

- ✓ N Vivo pour le traitement des données qualitatives,
- ✓ Obsidian, présenté par Camille ROUMEGUERE, qui permet de réunir et d'organiser ses notes de lecture/congrès/réunion (documents hébergés en local) et d'en réaliser une carte mentale,
- ✓ Des outils de retranscription ont été présentés (avantages, inconvénients, points d'attention) par Camille ROUMEGUERE et Arthur GUERIN et commentés par les animatrices du groupe. Whisper/ A train/Python, l'outil de Microsoft et celui de Teams ont été comparés entre eux ainsi qu'avec la retranscription à la main.

La réflexion collective a permis de mettre en relief des besoins différents selon les types de productions audios et le type de retranscription attendue qui est lui-même fonction des usages analytiques des retranscriptions. Les modalités de réalisation des entretiens et le type d'enregistrement peuvent également inviter à privilégier une façon de faire / un outil plutôt qu'un autre. Un premier jet d'arbre décisionnel a été conçu sur la base de ces réflexions en vue de la réalisation d'une fiche de bonnes pratiques (groupe CAP).

Il ressort des échanges que l'IA présente un atout tout en conservant les avantages d'une retranscription à la main. En effet, le support fourni par l'IA nécessite dans tous les cas d'être retravaillé et de ce fait une réécoute des entretiens reste nécessaire.

Durant cette séance qui clôturait le cycle de réflexion sur les outils, les participant.es ont été consulté.es afin de déterminer la thématique du prochain cycle de réflexion. La question de la valorisation est ressortie comme majoritaire.



Groupe « Organisation du séminaire inter-ORS »

 DATE DE MISE EN PLACE : juin 2024

 COMPOSITION DU GROUPE :

Sabrina BOIME (ORS Grand Est),
Martine BOUVIER (ORS Pays de la Loire),
Agathe CHEVALIER (ORS Auvergne-Rhône-Alpes),
Guy CLUA (ORS Nouvelle-Aquitaine),
Vanessa LAURENT (Fnors),
Céline LECLERC (Fnors, ORS Centre-Val de Loire),
Lise TROTTET (Fnors).

Avec la participation : Bernard LEDÉSSERT (CREAI-ORS Occitanie), Isabelle TRON (Fnors, ORS Bretagne).

 LE GROUPE A EU POUR MISSION D'ORGANISER LA 3^E EDITION DU SEMINAIRE DES PERSONNELS ET ADMINISTRATEURS DU RESEAU DES ORS.

LES OBJECTIFS DU SEMINAIRE SONT MULTIPLES :

- ✓ PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DES ORS DE SE RENCONTRER, DE FAIRE CONNAISSANCE ET DE PARTAGER LEURS EXPERIENCES DE TRAVAUX ;
- ✓ FACILITER LES CONTACTS ENTRE PROFESSIONNELS POUR RECOURIR AUX COMPETENCES ET EXPERTISES DES COLLEGUES D'AUTRES ORS ;
- ✓ DEVELOPPER LES POSSIBILITES DE MUTUALISATION ENTRE EQUIPES ;
- ✓ DEVELOPPER LES ECHANGES DE PRATIQUES ;
- ✓ DEVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE A UN RESEAU DE STRUCTURES AYANT LES MEMES OBJECTIFS DANS LES DIFFERENTES REGIONS FRANÇAISES.

 **Réalisations en 2025 :**

Le groupe d'organisation a assuré l'organisation complète du séminaire qui s'est tenu du 21 au 23 mai à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de La Rochelle :

- ✓ Élaboration du programme ;
- ✓ Suivi des inscriptions ;
- ✓ Appel à candidatures pour l'animation des ateliers ;
- ✓ Organisation des ateliers.

La Fnors a été accompagnée par un prestataire extérieur sur les aspects logistiques : lieu d'accueil, restauration.

Le séminaire en quelques chiffres clés :

- ✓ 3 jours d'échanges ;
- ✓ Près de 100 personnes (personnels et administrateurs des ORS) ;
- ✓ 3 sessions d'ateliers, soit 13 ateliers au total ;
- ✓ 2 sessions plénières.

Démarche d'amélioration des pratiques



Lancé en mai 2023, le groupe de capitalisation des bonnes pratiques, appelé groupe CAP, a pour objectif de capitaliser les pratiques et expériences sur la base des productions et échanges issus des groupes de travail inter-ORS. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration des pratiques en mutualisant les ressources existantes au sein du réseau, permettant ainsi une montée en compétences des personnes du réseau des ORS.

Le groupe CAP se compose de façon permanente d'un représentant de chacun des groupes inter-ORS existants (sous réserve qu'il s'agisse d'un groupe permanent), d'un représentant du bureau de la Fnors et de deux personnes en charge de l'animation. Les coordinateurs de projets inter-ORS peuvent être ponctuellement associés aux travaux.

Au 31 décembre 2025, le groupe CAP est composé comme suit :

- Caroline BONNET (ORS Bourgogne-Franche-Comté), Groupe technique SCORE-Santé
- Anne Sophie BROCHARD (ORS Pays de la Loire), Groupe DPD
- Élodie BROUDIN (ORS-CREAI Normandie), Groupe Communication
- Valérie FÉRON (ORS Île-de-France), Groupe Utilisateurs du SNDS
- Clara GALLAND (ORS Pays de la Loire), Groupe Environnement

- Patricia LAFONT (ORS Auvergne-Rhône-Alpes), Groupe Documentation
- Rachel PERREL (ORS Grand Est), Groupe Études qualitatives
- Un membre du bureau.

L'animation du groupe est assurée par Lise TROTTET (Fnors) et Annabelle YON (Fnors, ORS-CREAI Normandie).

Pascal JARNO, médecin de santé publique, coordinateur d'une structure régionale d'appui à la qualité des soins et la sécurité des patients et vice-président de l'ORS Bretagne, suit les travaux du groupe et apporte un regard extérieur.

En 2025, le groupe CAP s'est réuni à trois reprises afin de partager les bonnes pratiques et recommandations existantes au sein de chacun des groupes inter-ORS et de rédiger le contenu de la lettre d'information RéCAP.

Deux lettres d'information RéCAP ont ainsi été diffusées aux ORS présentant :

- Les nouveautés « Bonnes pratiques » de chacun des groupes inter-ORS ;
- Un zoom sur une thématique transversale et les bonnes pratiques à mettre en œuvre lors des phases de lancement et de finalisation d'un projet d'étude, ... ;
- Des vidéos courtes, retour d'expérience de Pascal JARNO, pour mieux appréhender la démarche de capitalisation des bonnes pratiques.

Séminaire des personnels et administrateurs des ORS et de la Fnors

La 3^{ème} édition du séminaire des personnels et administrateurs du réseau des ORS s'est tenu du **21 au 23 mai** à la CCI de La Rochelle.



Près de 100 participants, dont une dizaine d'administrateurs, issus de 17 ORS, ont partagé leurs expériences autour de la thématique : « **Ensemble,**

faisons vivre le projet stratégique ».

Mercredi 21 mai - Après-midi



Après une ouverture du séminaire par Guy CLUA (président de l'ORS Nouvelle-Aquitaine) et Céline LECLERC (présidente de la Fnors), l'après-midi s'est scindé en deux temps de plénière. Un premier temps dédié à la présentation du projet stratégique 2024-2028 de la Fnors et des ORS, un

second temps de présentation des travaux inter-ORS en cours et des fiches Retex reprenant les bonnes pratiques, leviers, recommandations et outils facilitant le travail collectif.

Judi 22 mai

La journée a été consacrée à des échanges sur les deux axes du projet stratégique.

La matinée a été consacrée à des ateliers en lien avec les axes stratégiques externes : panorama des acteurs/partenaires institutionnels et opérationnels, action de communication nationale inter-ORS.

En début d'après-midi, Marie-Laure DEMAEGDT (Institut One Health) a réalisé une intervention « One Health - Du concept à la pratique », en plénière. La fin d'après-midi s'est poursuivi par une session de quatre ateliers thématiques sur des enjeux et questions de santé publique : One Health, santé mentale, santé des personnes âgées, santé des jeunes.

Vendredi 23 mai

Les quatre ateliers de la matinée ont porté sur l'intelligence artificielle : outils existants et utilisés, apports et limites, impacts humain et écologique, aspects réglementaires et éthiques.

Des temps d'échanges dédiés aux administrateurs des ORS ont eu lieu tout au long du séminaire.

Le séminaire s'est achevé sur une plénière de clôture.

Un temps de restitution du séminaire, en visioconférence, a été organisé le 1^{er} juillet afin que l'ensemble des personnels et administrateurs des ORS puissent avoir connaissance et bénéficier des échanges et travaux menés pendant cette rencontre. L'ensemble des ressources et productions ont été mises à disposition de tous sur le serveur partagé.

L'ORGANISATION DE CE SÉMINAIRE S'INSCRIT DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS 2025 DE LA CONVENTION ANNUELLE SIGNÉE ENTRE LA FNORS ET LA DGS ET A BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN FINANCIER DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



Près d'une centaine de personnes ont participé à ces 3 jours de rencontre



Séminaire SpF/ Fnors-ORS



En fin d'année 2023, plusieurs échanges ont été organisés entre les directions du siège de **Santé publique France (SpF)** et la Fnors, permettant d'envisager des axes de collaboration entre les deux réseaux.

Lors de ces échanges, il est notamment apparu pertinent d'organiser de nouveau, un séminaire commun afin d'aborder concrètement les conditions et les opportunités de mise en œuvre de ces coopérations aux plans national et régional.

Afin de construire le séminaire et son programme, un groupe de travail associant plusieurs membres des deux réseaux a été mis en place en 2024, composé comme suit :

- pour le réseau des **ORS** : Nathalie BELTZER (ORS Île-de-France), Jean-François BUYCK (Fnors, ORS Pays de la Loire), Sylvie CASSADOU puis Patrice POINAT (CREAI-ORS Occitanie), Émilie GARDEUR (ORS Grand Est), Céline GARNIER (ORS Nouvelle-Aquitaine) ;
- pour **Santé publique France** : Guillaume BOULANGER, Anne GALLAY, Hélène PROUVOST, Arnaud TARANTOLA, Michel VERNAY.

La journée s'est tenue le 27 mars 2025, dans les locaux de SpF. Une soixantaine de participants des deux réseaux et de l'ensemble des régions ont pris part aux échanges.

Après une introduction par Caroline SEMAILLE (SpF) et Céline LECLERC, la journée s'est organisée autour de plusieurs temps :

- présentation des missions et organisations de chacun des réseaux afin de faciliter l'interconnaissance ;
- présentation de collaborations existantes et de pistes de travail communes, sur la base d'une enquête réalisée en amont auprès des équipes ;
- mise en œuvre d'ateliers autour de plusieurs thématiques : santé mentale, adaptation au changement climatique et déterminants de santé.



Réunions des directeurs

Instaurées depuis près de 10 ans, les réunions des directeurs sont des lieux d'échanges et permettent d'aborder des sujets communs à la totalité ou une grande partie des ORS.

Une réunion s'est tenue en juin en présentiel à Paris. À cette occasion, plusieurs sujets ont été abordés :

- SCORE-Santé - Présentation des travaux de refonte, réflexions sur les attentes des ORS ;
- Ateliers thématiques sur le règlement intérieur associatif et les délégations.

Une réunion, en visioconférence, s'est tenue en novembre, sur la thématique de l'élaboration d'un devis.

Deux réunions sous un format webinaire, en partenariat avec des acteurs nationaux, ont eu lieu :

- avec la DNUM qui a présenté l'offre de services des Systèmes d'informations mutualisés des ARS, en avril ;
- avec la FCPTS sur le thème « **Du diagnostic à l'évaluation des CPTS : Comment les ORS peuvent accompagner ces démarches ?** », en juin. Cette réunion était également ouverte à l'ensemble des représentants des CPTS.

Webinaires

Afin de contribuer à la dynamique du réseau des ORS et de la renforcer en créant une culture commune autour de thématiques communes, des webinaires inter-ORS ont été instaurés.

Trois webinaires ont été organisés en 2025 :

3 webinaires en 2025 :

- Présentation du Cerema
- Restitution des échanges et travaux menés suite au séminaire inter-ORS
- Présentation du nouveau site SCORE-Santé

- Présentation du Cerema : organisation, activités, travaux et exemples de collaborations avec les ORS, en juin ;
- Restitution des échanges et travaux menés lors du séminaire, en juillet ;
- Présentation du nouveau site SCORE-Santé, en septembre.

Outils partagés

La Fnors met à disposition des ORS un logiciel d'enquête statistique et de création de formulaires en ligne : LimeSurvey. Elle assure, en lien avec son prestataire informatique, la gestion des accès à l'outil, le stockage et la sauvegarde des informations saisies. Près de quarante utilisateurs de neuf ORS différents y ont actuellement accès.

Communication interne

Plusieurs outils de communication sont utilisés afin de fluidifier le partage de l'information au sein du réseau tout au long de l'année.

En 2025, 36 notes d'information ont été diffusées aux ORS.

Par ailleurs, les ORS (directeurs et représentants au conseil d'administration de la Fnors) sont destinataires régulièrement des « petites com' » : synthèse des points traités lors des réunions de bureau.

Depuis quelques années, afin de faciliter le partage et le stockage de documents utiles au réseau, un serveur partagé a été mis en place par la Fnors. Cet espace est ouvert à l'ensemble des salariés des ORS et des espaces spécifiques peuvent être créés au fil des besoins des groupes inter-ORS et des projets en cours.

Communication externe

Épitomé

Depuis 2021, la Fnors propose deux fois par an, au printemps et à l'automne, Épitomé, une revue thématique offrant un condensé de l'observation en santé sur les territoires régionaux et infrarégionaux.

Épitomé montre les multiples facettes des travaux réalisés par les ORS tant sur les approches mises en œuvre que sur les populations concernées, dans un contexte de coopérations fortes entre les différents acteurs locaux des champs sanitaire, social et médico-social mais également avec la société civile. Ces numéros thématiques permettent ainsi de partager les travaux des ORS, valorisant leur capacité à se saisir d'une problématique et à proposer des éléments de connaissance des réalités territoriales en appui à la prise de décision et à l'action.

Un comité de rédaction, composé de représentants des ORS, des groupes Documentation, Communication, du Groupe technique de SCORE-Santé et du bureau de la Fnors est mis en place pour la réalisation de chacun des numéros.

En 2025, deux numéros ont été réalisés :

- **Santé des personnes en situation de handicap**, publié en juin ;
- **Santé dans les territoires ultramarins**, publié en décembre.

Les numéros d'Épitomé et les revues bibliographiques associées sont accessibles sur le site de la Fnors sur une page dédiée¹.

Site internet de la Fnors

Le site internet de la Fnors est actualisé en continu avec :

- Les publications de l'ensemble des ORS ;
- Les actualités de la Fnors et du réseau des ORS (offre d'emploi, vie associative, organisation d'évènement...) ;
- Les coordonnées des ORS.



Tout au long de l'année des posts LinkedIn ont été publiés par l'équipe sur la page de la Fnors. Sont communiquées des informations sur :

- des publications de la Fnors, des actualités liées à SCORE-Santé,
- des interventions lors de colloques/séminaires,
- la vie de l'association.



“
 AU 31 DÉCEMBRE 2025,
 LA PAGE DE LA FNORS
 ENREGISTRE PLUS DE
1 600 ABONNÉS

¹ <https://www.fnors.org/epitome/> ou scanner le QR code



Soutien au réseau

La Fédération assure l'accès et la fourniture de bases de données aux ORS (voir ci-après). Depuis de nombreuses années, l'OR2S met à disposition des ORS un outil de calcul spécifique (Moca-O) répondant aux exigences de sécurité du SNDS. Depuis 2021, une convention tripartite entre l'OR2S, la Fnors et chaque ORS existe. Dans ce cadre, la participation des ORS à Moca-O est intégrée dans la cotisation des ORS à la Fnors. Tous les ORS membres de la Fnors disposent d'un accès à cet outil.

En septembre, une formation a été proposée aux nouveaux utilisateurs de l'outil de calcul afin de faciliter la prise en main et l'utilisation.

Accès aux données

Par décision unique de la Cnil, délibération n°2024-022 du 14 mars 2024, la Fnors et l'OR2S sont autorisés à traiter les données de la base des causes médicales de décès (produite par l'Inserm-CépiDc) pour la période 2000-2027 pour une durée de cinq ans.

Une convention a été signée avec le CépiDc afin de formaliser les modalités de mise à disposition des bases. Les données transmises sont mises à disposition des ORS via un système fils du SNDS, déployé par l'OR2S et répondant aux exigences du référentiel de sécurité du SNDS. L'ensemble des traitements réalisés sont consultables via la page « Transparence » des sites internet de la Fnors² et des ORS.

Par ailleurs, depuis 2023, la Fnors a obtenu de la Cnil pour une durée de cinq ans une autorisation unique pour

accéder aux données nationales du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) via la plateforme des données hospitalières de l'Atih (délibération n°2023-148 du 21 décembre 2023). Une page de « Transparence » dédiée au traitement des données de l'Atih a été mise en ligne sur le site de la Fnors.

Depuis l'application du décret n°2016-1871 du 28 décembre 2016 relatif au traitement de données à caractère personnel dénommé « système national des données de santé » (SNDS), les Observatoires régionaux de la santé font partie des organismes ayant un accès permanent au SNDS. Le décret n°2021-848 du 29 juin 2021 a modifié les conditions d'accès des ORS, leur permettant de disposer d'une profondeur historique de neuf ans, en plus de l'année en cours. Actuellement, la Fnors ne dispose pas d'accès au SNDS.

La Fnors et l'OR2S sont autorisés à traiter les données de la base des causes médicales de décès (produite par l'Inserm-CépiDc) pour la période 2000-2027 pour une durée de cinq ans

² <https://www.fnors.org/transparence/> ou scanner le QR code



#3.2 SCORE-Santé

Fonctionnement

Le pilotage et le suivi de la base SCORE-Santé sont assurés par le Groupe technique et le Groupe projet. La maintenance et la gestion sont quant à elles assurées par l'équipe de la Fnors avec l'appui des ORS.

En 2025, le Groupe technique SCORE-Santé est constitué :

- de quatre représentants d'ORS : Caroline BONNET (ORS Bourgogne-Franche-Comté), Bernard LEDÉSERT (CREAI-ORS Occitanie), Nadège THOMAS (OR2S), Isabelle TRON (ORS Bretagne),
- d'un membre de l'équipe de la Fnors : Christelle NAGNONHOU,
- ainsi que de Patrick ZOUARY, prestataire informatique en charge du développement de SCORE-Santé. Il s'est réuni à dix reprises en 2025.

Le Groupe technique a pour mission de : **déterminer les orientations stratégiques et de développement** de SCORE-Santé, **sélectionner les thématiques nouvelles** à traiter, mettre en place et **assurer le suivi** des groupes de travail, **assurer les représentations extérieures** auprès des partenaires.

Le Groupe projet, qui s'apparente à un comité de pilotage, est constitué de nombreux partenaires : DGS, Drees, SpF, INCa, Atih, CépiDc, Cnam, CCMSA, Irdes, OFDT, représentants des ARS, etc. En 2025, le Groupe projet s'est réuni une fois en avril sous un format hybride (présentiel/visio). Cette réunion a permis de réaliser le bilan

des travaux engagés au cours de l'année passée et des perspectives de travail pour l'année à venir.

Concernant l'organisation interne, des réflexions ont été engagées afin de faire évoluer la gouvernance de SCORE-Santé, dans l'objectif de mettre en place des instances plus opérationnelles et mieux adaptées à son fonctionnement, la gouvernance actuelle n'ayant pas évolué depuis plusieurs années. Ce travail mené au cours du second semestre a abouti à un projet de nouvelle gouvernance présenté au CA de la Fnors le 17 novembre et validé lors de cette séance.

Accès aux données

Afin d'alimenter la base SCORE-Santé, la Fnors conventionne avec différents producteurs de données. Ces conventions encadrent l'usage des données pour la Fnors mais aussi pour les ORS.

Plusieurs conventions signées avant 2025 sont toujours en vigueur :

- Drees** : données sur les professionnels de santé,
- Atih** (en passant une autorisation unique de la Cnil), sur les données du PMSI,
- CépiDc** (en passant une autorisation unique de la Cnil), sur les données de mortalité.

La convention avec la Cnaf relative aux données sur les allocataires de prestations sociales est arrivée à son terme, la procédure de renouvellement est en cours. Il en est de même avec la CCMSA pour la convention relative à la mise à disposition des données sur les allocataires de prestations sociales, les affections de longue durée (ALD) et les accidents du travail et maladies professionnelles (AT/MP).

Afin d'alimenter la base SCORE-Santé, la Fnors conventionne avec différents producteurs de données :

- Drees
- Atih
- CépiDc

Travaux 2025

Maintenance et actualisation de la base

En 2025, comme chaque année, de nombreux indicateurs ont été mis à jour sur SCORE-Santé avec notamment l'intégration des données de mortalité de 2022 et des données sur les ALD de 2023.

Plusieurs thématiques ont subi une refonte complète.

- Les indicateurs relatifs aux **professionnels de santé et paramédicaux** : la méthode de calcul a évolué pour approcher au mieux les effectifs observés dans les territoires.
- Les données sur les **comportements des jeunes de 17 ans** : issues des enquêtes ESCAPAD menées par l'OFDT, les indicateurs n'étaient plus diffusés dans SCORE-Santé depuis le changement de la nomenclature des régions survenue en 2016. Une nouvelle série a été reconstituée, les indicateurs sont désormais accessibles sur le nouveau site et couvrent l'ensemble des enquêtes réalisées (2005 à 2022).
- Les **indicateurs relatifs au RSA** : leur actualisation avait été interrompue ces dernières années à la suite de la réforme de 2016. Une nouvelle série a été créée et les indicateurs sont désormais disponibles sur le nouveau site, pour les périodes 2016 à 2023.

De nouvelles thématiques de données sont désormais présentées dans SCORE-Santé : les données sur **la prise en charge de soins** (périodes 2015 à 2022) et le **recours aux professionnels de santé** (périodes 2015 à 2023). Les données sont issues du SNDS (cartographie des pathologies, DCIR, PMSI).

STATISS

Depuis l'édition 2016, la Fnors a la charge de la réalisation du STATISS. Ce travail est réalisé avec l'appui de la Drees en collaboration avec les ARS.

Afin de faciliter le calcul des indicateurs présentés dans STATISS et assurer une comparabilité des indicateurs présentés à la fois dans STATISS et SCORE-Santé, en lien avec la Drees, un travail visant la convergence des indicateurs a été lancé en 2023. Ce travail doit permettre à terme d'accéder à des séries temporelles robustes dans le STATISS.

En 2025, face aux contraintes budgétaires de la Fnors les travaux initialement prévus pour que STATISS soit intégré dans le nouveau site SCORE-Santé ont été impactés. Ainsi, le STATISS édition 2024 (réalisé en 2025), a été limité aux données socio-démographiques, de mortalité, d'offre de soins en établissements de santé et sur les professionnels de santé. Produit sous forme de fichier Excel, il a uniquement été mis à disposition des ARS par envoi direct en novembre 2025.

Lettre SCORE-Santé

Une newsletter spécifique a été diffusée aux abonnés afin d'annoncer l'ouverture du nouveau site avec ses nouvelles fonctionnalités, les thématiques de données désormais proposées, ainsi que l'intégration d'indicateurs issus du SNDS (notamment ceux relatifs à la prise en charge de soins et au recours aux professionnels de santé).

Indicateurs SNDS

Pour la production d'indicateurs issus du SNDS à mettre en ligne sur SCORE-Santé, un appel à candidatures avait été lancé en 2023 au sein du réseau des ORS. À l'issue de cet appel à candidature, un sous-groupe de 5 personnes a été mis en place regroupant des professionnels des ORS Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Île-de France, Pays de la Loire et de l'OR2S.

En 2025, ce sous-groupe a travaillé en lien avec l'OR2S sur la production d'indicateurs à destination du nouveau site SCORE-Santé, notamment les indicateurs de prise en charge de soins (issus de la cartographie des pathologies) et de recours aux professionnels de santé.

Ces indicateurs sont d'ores et déjà accessibles sur le nouveau site SCORE-Santé.

Par ailleurs, en lien avec le groupe des utilisateurs du SNDS du réseau des ORS, le groupe travaille à la rédaction d'une note argumentée détaillant le choix du référentiel des bénéficiaires sur trois ans, élaboré et adopté par le réseau des ORS (en lieu et place du référentiel annuel de la Cnam). La production de ce document s'inscrit dans un cadre plus large que celui de SCORE-Santé.

Refonte du site internet SCORE-Santé

En 2022, le Groupe technique a lancé une réflexion sur la refonte du site SCORE-Santé. Le travail engagé porte à la fois sur le design du site, sur la liste et l'organisation des indicateurs mis à disposition et sur les modalités d'interrogation des indicateurs.

Comme en 2023 et 2024, ce travail a nécessité l'investissement important de l'équipe de la Fnors, du

Groupe technique SCORE-Santé et des autres acteurs de SCORE-Santé tout au long de l'année 2025.

La nouvelle charte graphique du futur site avait été développée en 2023 sur la base du logo actuel de SCORE-Santé par la graphiste Elsa STERN. À partir de là, le travail initié en 2023 et poursuivi en 2024 a été finalisé 2025 avec :

- La finalisation de la réorganisation de l'arborescence des indicateurs,
- La finalisation de la bascule des indicateurs de l'ancien site vers le nouveau,
- La réécriture des différents textes figurant sur le site : pages de présentation, éléments de contextes sur les indicateurs présentés, documentation des indicateurs,
- La réalisation d'un travail de synthèse visant à limiter les situations de secret statistique et à garantir la robustesse des indicateurs, en définissant pour chaque pathologie les déclinaisons par sexe et par âge à présenter en mortalité, admission en ALD et prise en charge de soins,
- La définition et la mise en place informatique de nouvelles règles permettant de renforcer le respect du secret statistique et d'éviter les possibilités de réidentification de personnes à partir des données présentées,
- Le calcul et l'intégration des nouvelles séries d'indicateurs pour les thématiques ayant subi une refonte complète (mortalité, ALD, professionnels de santé, ESCAPAD, RSA, AAH) et les nouvelles thématiques (prise en charge de soins et recours aux professionnels de santé).



En amont de l'ouverture du nouveau site, un contrôle qualité a été confié à un intervenant externe au Groupe technique SCORE-Santé (issu de l'ORS Grand Est). Cette démarche a permis de comparer les données mises en ligne avec celles de l'ancien site et des bases internes ; vérifier la cohérence des représentations graphiques et cartographiques ; et tester l'ensemble des fonctionnalités proposées par le nouveau site.

Le nouveau site SCORE-Santé a été officiellement ouvert le 3 novembre 2025. Quelques chiffres clés :

- Près de 600 indicateurs fiables, robustes et documentés, avec des déclinaisons fines : près de 70 pathologies et 50 causes de décès déclinées par sexe et âge, 60 professions de santé déclinées par mode d'exercice, sexe et âge,...
- 5 échelons géographiques d'analyse permettant des comparaisons : national, régional, départemental, territoires spécifiques aux Agences régionales de santé (ARS) et intercommunalités.
- Des données récentes et des séries historiques pour suivre l'évolution des indicateurs et comprendre la dynamique des territoires sur le long terme.
- Une documentation pour chaque indicateur, des éléments contextuels par sous-thème et des fiches méthodologiques pour en savoir plus sur la construction des indicateurs.
- De nombreux modes de visualisation des indicateurs paramétrables et exportables : tableaux, cartes, courbes d'évolution, histogrammes.
- De nouveaux indicateurs issus du Système national des données de santé (SNDS), permettant

désormais d'observer la prise en charge de soins concernant différentes pathologies ainsi que le recours à certains professionnels de santé (généraliste, ophtalmologue, cardiologue, dermatologue, masseur-kinésithérapeute, etc.).



À l'occasion de la mise en ligne du nouveau site, l'équipe SCORE-Santé, en lien avec le Groupe technique et avec le soutien du Groupe « Communication », a élaboré plusieurs supports de communication : une newsletter destinée aux abonnés SCORE-Santé, un communiqué de presse, une série de posts LinkedIn ainsi qu'une série de webinaires.

Plusieurs webinaires ont ainsi été organisés :

- Un webinaire à destination des ORS, afin de présenter en avant-première le nouveau site au réseau ;
- Un webinaire destiné aux membres du Groupe projet SCORE-Santé ;
- Un webinaire à l'attention des statisticiens des ARS ;

- Un premier webinaire grand public, ayant rassemblé des participants issus d'horizons variés (collectivités, mairies, professionnels de santé, etc).

Publication nationale

Dans le cadre de la valorisation des indicateurs présentés dans SCORE-Santé, la rédaction d'une publication nationale a été lancée fin 2023.

Finalisée et diffusée en juillet 2025, cette publication intitulée « **Femmes, hommes : quelles spécificités socio-sanitaires ?** »³ comprend trente-six pages et est organisée en quatre grands chapitres (contexte général, comportements, état de santé, facteurs de risques). Elle présente des chiffres clés, des illustrations commentées (cartes, graphiques) ainsi que des précisions méthodologiques. Adoptant une approche territoriale, elle met en évidence les disparités géographiques observées, le plus souvent à l'échelle départementale, y compris dans les territoires ultramarins. Elle n'a pas pour ambition d'apporter des explications aux différences observées entre les femmes et les hommes mais elle montre que celles-ci, participant également aux inégalités territoriales de santé, doivent être prises en compte à toutes les échelles des politiques publiques.



³ [Consulter l'étude](#) ou scanner le QR code



Rencontres, échanges avec d'autres fournisseurs de bases de données

Les échanges avec la Cnaf ont repris concernant les modalités d'élaboration d'une nouvelle convention relative à la transmission des données sur les allocataires de prestations sociales. Il est également envisagé d'enrichir la liste des variables transmises et qu'elles soient disponibles à l'IRIS.

Suite à l'ouverture du nouveau site SCORE-Santé, le web service développé il y a quelques années entre la base GéoMSA (gérée par la CCMSA) et SCORE-Santé, qui permettait de consulter des indicateurs SCORE-Santé via une base exploitant l'outil Géoclip®, a été interrompu. La CCMSA a été recontactée afin d'organiser une réunion pour discuter du développement d'un nouveau flux TJS et envisager une révision du projet de convention en cours, dans l'objectif d'être en cohérence avec celle établie avec la Cnaf.

ACTIVITÉS D'ÉTUDES

#4.1 État des lieux des pratiques d'activité physique et sportive des adultes en situation de handicap

Sur une initiative conjointe de l'**Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (Onaps)** et de la Fnors, une étude permettant de dresser un état des lieux sur les pratiques d'activité physique et sportive des adultes en situation de handicap vivant à domicile, a été lancée.

L'étude, scindée en deux phases, est menée sur cinq départements aux caractéristiques hétérogènes en collaboration avec les ORS des territoires concernés : Corrèze (ORS Nouvelle-Aquitaine), Eure (ORS-CREAL Normandie), Ille-et-Vilaine (ORS Bretagne), Moselle (ORS Grand Est), La Réunion (ORS La Réunion).

Plusieurs partenaires ont été associés au financement et au suivi de l'étude : le **Ministère en charge des sports, l'Agence nationale du sport, le Comité paralympique et sportif français**, sur les deux phases, et de la **Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (Firah)** sur la seconde phase.

Phase quantitative

La première phase, basée sur une enquête *via* un questionnaire afin de recueillir des informations sur le niveau d'activité physique, les barrières, leviers et motivations à la pratique, le ressenti des bénéficiaires sur la santé physique et mentale, a été engagée en 2021 et finalisée en 2023⁴.

Phase qualitative

À partir des résultats de la phase quantitative, une seconde phase du projet vise à mieux comprendre les processus qui mènent ou non à la pratique d'APS, en tenant compte des expériences vécues et des structures sociales dans lesquelles ces pratiques s'inscrivent.

Pour la mise en œuvre de cette phase, la Fnors et l'Onaps ont répondu à l'appel à projets de la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (Firah) lancé avec le soutien de la Fondation FDJ, portant sur le thème « **Accès aux activités physiques et sportives dans le champ du handicap** ».



⁴ [Consulter à l'étude](#) ou scanner le QR code



#4 ACTIVITÉS D'ÉTUDES

Pour cette phase, l'étude a été restreinte à deux départements : l'Ille-et-Vilaine et la Moselle.

En 2025, l'ensemble des entretiens semi-directifs, plus d'une trentaine, ont été réalisés auprès de personnes en situation de handicap. Les premiers résultats ont été présentés au comité de pilotage et lors d'un groupe de concertation. L'encodage et l'analyse des informations recueillies ont débuté.

Les travaux se termineront en 2026 avec la finalisation de l'analyse des informations recueillies, la production du rapport et l'élaboration des supports d'application (brochure, podcast, article de vulgarisation scientifique).

Cette phase repose sur une démarche participative permettant de donner du pouvoir d'agir aux acteurs de terrain en intégrant activement des personnes en situation de handicap dans les différentes étapes du projet.

#4.2 PROfils et PARcours de santé MENTale des patients à l'aune du COvid-19 – PROPAMENCO



La crise sanitaire Covid-19 et les périodes de confinement associées ont bouleversé l'organisation des soins en psychiatrie et ont provoqué l'apparition de problèmes psychiques chez de nouveaux patients. **La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)**, au regard des évolutions et des résultats des études Epicov, a incité les ORS Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire à lui proposer un projet en deux phases, quantitative et qualitative. Ce projet est porté par la Fnors et financé par la Drees.

L'étude, scindée en deux phases, cible des jeunes de 18-24 ans et des personnes de 55-64 ans. Elle vise à reconstituer l'évolution des profils des nouveaux patients de ces âges, soignés pour maladies psychiatriques, leurs potentielles évolutions épidémiologiques, et à apprécier leur parcours dans le système de soins à l'aune des différents confinements, comparés aux patients de ces âges, déjà identifiés avant le Covid-19. Elle permettra également de mesurer l'impact des réorganisations des soins lors des différents pics épidémiques et confinements sur la composition et les modalités des recours aux soins.

Au préalable, des recherches bibliographiques ont été réalisées afin d'enrichir le travail d'analyse de la phase quantitative mais également pour la construction des grilles d'entretien.

La première phase, quantitative, réalisée en 2022-2023, se base sur des analyses réalisées à partir du SNDS. Elle a pour objectif d'explorer les profils des patients et les prises

en charge avant, et entre chaque confinement, et d'observer d'éventuelles mutations. Les prises en charge nouvellement initiées depuis le 1^{er} confinement et à l'issue des suivants, pour les mêmes troubles, sont décrites afin de dégager d'éventuelles spécificités. Les résultats de cette phase ont été envoyés à la Drees en décembre 2023.

La seconde phase, qualitative, réalisée en 2023-2024, avait pour objectif de comprendre les conditions d'apparition des problèmes psychiques, les modalités de recours mobilisées par les personnes, leurs prises en charge potentiellement complémentaires à celles visibles dans le SNDS, la durée de leurs troubles et des prises en charge.

Le rapport, finalisé en 2024⁵, a été diffusé en 2025 et est accessible sur le site de la Fnors. Il est accompagné d'une synthèse de dix pages et d'un résumé.

Deux experts ont été associés au projet :

- Magali COLDEFY, chercheuse indépendante spécialisée sur les services de santé mentale, chercheuse associée Irdes ;
- Pr Pierre VANDEL, médecin chef de Service Universitaire de Psychiatrie de l'Age Avancé. CHUV / Centre hospitalier universitaire vaudois.



#4.3 Cancers, vulnérabilités et territoires

Dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre le Cancer 2021-2030, la Fnors porte un projet inter-ORS intitulé « **Les situations de vulnérabilités face aux cancers : approche territoriale et exploration des parcours** ». Initié en avril 2022, ce projet a reçu le financement de **l'Institut National du Cancer (INCa)**.

☉ Ce projet s'articule autour de deux axes.

L'axe 1, intitulé « **Vulnérabilités sociales, environnementales et d'accès aux soins face aux cancers au niveau des territoires** » a pour objectif de décrire, à l'échelle des territoires, les différentes vulnérabilités pouvant avoir un impact sur l'accès aux soins des personnes présentant un cancer en s'attachant aux différentes étapes de ce parcours.

L'axe 2, intitulé « **Le parcours en cancérologie des personnes en situation de vulnérabilité : approche exploratoire sur quatre territoires** » s'inscrit dans la continuité des travaux engagés avec l'ANCREAI dans le cadre du projet Firah (activité 2021). Il vise à caractériser le parcours de soins en cancérologie des personnes en situation de handicap, en invalidité ou en inaptitude, des personnes en situation de précarité (bénéficiaires de la CSS), des personnes âgées en établissement.

Depuis son lancement, le projet a mobilisé les équipes de plusieurs ORS : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, OR2S, Pays de la Loire et la Fnors.

À chacune des phases du projet, lorsque cela a été possible, les travaux des axes 1 et 2 ont été mutualisés. L'étude porte sur trois localisations : côlon-rectum, pancréas, sein.

Au fil du projet, les travaux ont porté sur :

- 🔸 la construction des requêtes pour identifier les trois cohortes de population concernées par une des localisations cancéreuses retenues ;
- 🔸 l'identification des parcours de soins et la création des requêtes pour chacune des trois localisations ;
- 🔸 la définition et la construction de territoires géographiques spécifiques qui seront mobilisés pour l'analyse (axe 1 uniquement) ;
- 🔸 l'identification des populations vulnérables dans le SNDS (axe 2 uniquement) ;
- 🔸 la réalisation de typologies pour caractériser les territoires pour chacune des trois localisations cancéreuses (axe 1 uniquement) ;
- 🔸 l'élaboration de profils de territoires (axe 1 uniquement) ;
- 🔸 la réalisation de groupes de concertation avec les acteurs des territoires, en partenariat avec l'ANCREAI et les CREAI des territoires concernés (axe 2 uniquement).

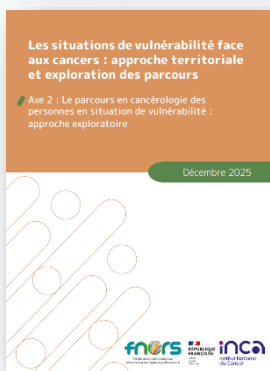
Un comité de pilotage, réunissant des représentants de l'INCa, SpF, l'Inserm, l'ANCREAI, la Ligue contre le cancer, l'Irdes, des ARS et CRCDC a suivi les différentes étapes du projet.

L'étude a été finalisée en 2025 et a donné lieu à la production d'un rapport pour chacun des axes et de fiches territoriales (axe 1).

Les différents éléments devraient être diffusés plus largement au cours du 1^{er} semestre 2026.

Caractéristiques démographiques et sociales de l'échantillon

Variable	Effectif	Pourcentage	Proportion attendue	Différence
Sexe				
Homme	100	50%	50%	0%
Femme	100	50%	50%	0%
Âge				
18-24	10	10%	10%	0%
25-34	20	20%	20%	0%
35-44	30	30%	30%	0%
45-54	40	40%	40%	0%
55-64	50	50%	50%	0%
65-74	60	60%	60%	0%
75-84	70	70%	70%	0%
85+	80	80%	80%	0%
Niveau de vie				
1	10	10%	10%	0%
2	20	20%	20%	0%
3	30	30%	30%	0%
4	40	40%	40%	0%
5	50	50%	50%	0%
6	60	60%	60%	0%
7	70	70%	70%	0%
8	80	80%	80%	0%
9	90	90%	90%	0%
10	100	100%	100%	0%



#4.4 Évaluation du programme OPÉRA

La Fnors et les ORS Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine sont mobilisés pour évaluer le programme **OPÉRA (Outil de Prévention Éducationnelle sur les Risques des jeux d'Argent)** porté par l'Association de Recherche et de Prévention des Excès du Jeu (ARPEJ). Ce programme est à destination des jeunes de 16 à 19 ans.

🎯 L'évaluation a pour objectif de mesurer les effets du programme auprès des jeunes bénéficiaires des régions dans lesquelles le programme OPÉRA est déployé. Parmi les axes retenus, l'évolution des connaissances, des représentations et des pratiques, des compétences psychosociales sont plus particulièrement étudiés.

L'évaluation repose sur plusieurs approches et sources d'information :

- 🔸 Une phase d'appropriation des contextes de déroulement du programme, de son contenu, des référentiels (analyse bibliographique, entretiens avec des ambassadeurs, observation de chaque activité dans trois régions) ;
- 🔸 Un questionnaire en ligne proposé aux jeunes bénéficiaires et à des jeunes témoins des structures où se déroule le programme, avant et après la réalisation du programme, sur l'ensemble des régions au sein desquelles OPÉRA est déployé ;
- 🔸 Une phase recueil qualitatif au travers d'entretien auprès de jeunes ayant suivi le programme et de préventeurs en charge de la mise en œuvre du programme, dans les régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine.

L'étude a débuté en mai 2024, a été prolongée jusqu'en décembre 2026 afin de permettre une nouvelle phase de déploiement du questionnaire en ligne auprès des jeunes dans le but d'augmenter le nombre de répondants et avoir plus de robustesse lors de l'analyse des données.



#4.5 Connaissances, attitudes et pratiques des professionnels de santé en matière de contraception définitive



Dans le cadre de la feuille de route 2021-2024 de la Stratégie nationale de santé sexuelle (actions 16, 17, 25 et 26), la Fnors a proposé à la **Direction Générale de la Santé (DGS)** une « **étude sur les connaissances, pratiques et perceptions des professionnels de santé en matière de contraception définitive** ». Celle-ci porte sur quatre territoires présentant des taux et des dynamiques de recours à la contraception définitive très différents : Bourgogne-Franche-Comté, Île-de-France, Pays de la Loire, et La Réunion. La mise en œuvre de l'étude sera assurée par la Fnors et les quatre Observatoires régionaux de la santé (ORS) ayant compétence sur les territoires concernés.

🎯 Cette étude a pour objectif d'identifier et d'appréhender les freins et les leviers à la contraception définitive (masculine et féminine) chez les professionnels de santé de premier recours et chez ceux réalisant les interventions de stérilisation : médecins généralistes, gynécologues médicaux et obstétriciens, sages-femmes, urologues.

En 2024, un travail préalable de revue bibliographique des travaux menés sur ce sujet a été réalisé par le CREAI-ORS Occitanie. L'identification des territoires à inclure dans l'étude s'est notamment basée sur les taux de recours à la vasectomie et à la ligature des trompes, produits à partir du SNDS par l'ORS Bretagne.

Pour la suite, la mise en œuvre de cette étude est organisée en deux phases quantitative puis qualitative, qui se dérouleront entre mars 2025 et décembre 2026.

En 2025, l'équipe projet chargée de mise en œuvre de la suite des travaux a été constituée.

La première phase d'état des lieux des connaissances, pratiques et perceptions des professionnels de santé de premier et second recours en lien avec la contraception définitive a été lancée avec la construction d'un questionnaire en ligne auprès des professionnels concernés. Le lancement de la phase de recueil est prévu pour janvier 2026.

Lors de la seconde phase, en 2026, il s'agira, au travers d'entretiens avec les professionnels de santé, d'appréhender plus spécifiquement les freins à la contraception définitive et les perspectives d'évolution des pratiques et des modalités d'accès.

L'étude est suivie par un comité de pilotage composé de la DGS, de l'Ined, de représentants nationaux de sociétés savantes des professions de santé concernées et de partenaires régionaux des ORS impliqués localement dans l'étude.

L'étude a reçu un avis favorable du Comité Éthique et Recherche (CER) en Sexologie, en date du 19 novembre 2025.

#4.6 Enquête sur la Qualité de vie et Conditions de travail au sein des établissements

La **Fondation COS Alexandre Glasberg** a sollicité la Fnors afin de réaliser sa deuxième enquête sur la Qualité de vie et Conditions de travail (QVCT) au sein de ses établissements. Il s'agit de la deuxième collaboration entre la Fondation COS Alexandre Glasberg et la Fnors, la première ayant eu lieu entre 2017 et 2018 et portant sur la mise en place de la première enquête QVCT.

La Fondation COS Alexandre Glasberg gère plusieurs établissements dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire, dont les missions sont multiples : prendre soin des personnes âgées, favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap, accueillir les réfugiés et demandeurs d'asile et les accompagner dans leur intégration, héberger et soutenir les personnes en situation de précarité sociale, etc.

Pour cette nouvelle édition de l'enquête, à partir de la trame de questionnaire transmise par la Fondation, la Fnors a :

- Assuré la création numérique du questionnaire en ligne via LimeSurvey ;
- Procédé à la duplication du questionnaire pour chaque établissement (38) ;
- Élaboré un guide de remplissage et d'accompagnement pour l'utilisation de LimeSurvey ;
- Réalisé le suivi hebdomadaire des réponses de chaque établissement ;
- Exploité et analysé les données recueillies.

Avec l'appui technique de l'ORS Centre-Val de Loire, plusieurs supports ont été produits :

- un rapport consolidé au format diaporama, présentant les résultats pour l'ensemble des établissements ;
- un rapport synthétique par secteur d'activité (soit trois rapports : secteur « personnes âgées », secteur « personnes en situation de handicap » et secteur « personnes en situation de précarité sociale ») ;
- un rapport synthétique par établissement, soit 38 rapports.

Les résultats ont été présentés par la Fnors au siège de la Fondation COS une première fois en juin auprès des commanditaires de l'enquête, puis une deuxième fois en juillet auprès des élus du comité social et économique (CSE)



RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

#5.1 Relations permanentes

Direction générale de la santé (DGS)

En 2025, des échanges ont eu lieu autour du bilan de la convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 et de son renouvellement.

Une rencontre avec le Dr Grégory EMERY (Directeur général de la DGS) a eu lieu en mars.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)

Un représentant de la Drees participe au Groupe projet de SCORE-Santé.

Santé publique France (SpF)

Un représentant de Santé publique France est invité au Groupe projet de SCORE-Santé.

Un séminaire commun SpF/ Fnors-ORS a été organisé en mars 2025 (cf. précédemment).

Des échanges ponctuels ont eu lieu sur déploiement d'enquêtes dans les départements et régions d'outre-mer et sur des questions méthodologiques en lien avec le secret statistique.

Agence de régulation de l'action sanitaire et sociales (ARASS) de Polynésie française

Des échanges réguliers ont lieu avec l'ARASS de Polynésie française, notamment sur des aspects méthodologiques et d'appui.

#5.2 Représentations permanentes

Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (Onaps)

Membre du conseil d'orientation (Céline LECLERC (Fnors, ORS Centre-Val de Loire)).

Conseil national professionnel de santé publique (CNP-SP)

Adhérent du CNP-SP (Jean-François BUYCK (Fnors, ORS Pays de la Loire)).

Conférence nationale de santé (CNS)

Membre titulaire dans le sixième collège des acteurs de la prévention au titre des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé et de l'autonomie (Céline LECLERC).

Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)

Membre du conseil d'administration (Lise TROTTEY (Fnors)).

Observatoire national des suicides (ONS)

Membre de l'ONS au titre des centres d'études et de recherches (Isabelle TRON (Fnors, ORS Bretagne), Cynthia MORGNY (ORS Bourgogne-Franche-Comté)).

Plan national santé environnement (PNSE4)

Participation au groupe de suivi Recherche /Données (Émilie GARDEUR (ORS Grand Est), Annabelle YON (Fnors, ORS-CREAI Normandie)).

Réseau pour mieux utiliser les Données du Système national des données de santé (ReDSiam)

Membre du Comité de direction (Bernard LEDÉSERT (CREAI-ORS Occitanie)).

Société française de santé publique (SFSP)

Membre en tant que personne morale au sein du conseil d'administration (Jean-François BUYCK (Fnors, ORS Pays de la Loire)).

SOLLICITATIONS EXTÉRIEURES

Au cours de l'année 2025, la Fnors a été sollicitée à plusieurs reprises sur des thématiques entrant dans le champ d'activité du réseau des ORS.

Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)

En 2023, la Fnors a été contactée par l'OFDT qui souhaitait, sur une initiative conjointe avec Santé publique France, relancer le groupe de travail Indicateurs et Données sur l'Alcool (IDA).

Ce groupe, réunissant différents représentants d'organismes nationaux, a pour objectif de :

- réfléchir à la production, la standardisation et la mutualisation des indicateurs ;
- favoriser l'échange de données entre des champs disciplinaires différents.

Trois personnes représentent le réseau des ORS dans ce groupe national :

- Sandrine DAVID (ORS Pays de la Loire) ;
- Catherine EMBERSIN (ORS Île-de-France) ;
- Monique RICQUEBOURG (ORS La Réunion).

Enquête Nationale Périnatale (ENP)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la prochaine Enquête Nationale Périnatale prévue en 2027 et copilotée par le ministère chargé de la santé, l'Inserm, Santé publique France et la MILDECA, la Fnors a été invitée au printemps 2025 à l'installation du comité d'orientation chargé de l'élaboration des questionnaires et de définir la méthodologie de l'enquête ; puis, à l'automne 2025, au 2nd comité d'orientation consacré à la présentation des résultats des questionnaires consolidés à l'issue de la phase de test.

Ecolab/CGDD

Dans le cadre d'un travail d'identification des indicateurs pertinents en santé-environnement pour mieux piloter la transition écologique au niveau local initié par l'Ecolab du Commissariat général au développement durable (CGDD) en lien avec le Green Data for Health, l'Ecolab a sollicité l'expertise du groupe de travail Fnors-ORS « Santé Environnement ».

Entre autres, cette démarche a pour objectif d'engager un travail conjoint autour d'une sélection d'indicateurs issus de SCORE-Santé, en vue de leur mise en valeur sur le site Écologie de data.gouv.fr.

Élus Santé Publique et Territoires (ESPT)

Le 6 octobre, l'association ESPT a organisé une journée nationale d'études sur la thématique « Territorialisation des politiques de santé : quels rôles sur les territoires ? ». Lise TROTTEY (Fnors) et Nathalie BELTZER (ORS Île-de-France) sont intervenues lors d'une table ronde sur le thème « **Piloter avec quelles données ?** », aux côtés de Santé publique France, la Drees et de l'Anses/GD4H.

Dans la continuité de cette journée, un webinaire dédié aux données sera organisé début 2026.

Fédération des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (FCPTS)

Lors des Journées CPTS, qui se sont tenues les 5 et 6 novembre à Montpellier, Céline LECLERC (Fnors, ORS Centre-Val de Loire) a participé à une table ronde, associant la Cnam et la DGOS sur le thème « **10 ans de la loi de modernisation de notre système de santé : genèse, impacts, perspectives des CPTS** ».

Haute Autorité de santé (HAS)

Dans le cadre de l'analyse prospective annuelle de la Haute autorité de santé (HAS), la Fnors a été auditionnée sur le thème de la prévention et de la promotion en santé.

Cour des comptes

La Fnors a été sollicitée à deux reprises par la Cour des comptes, dans le cadre d'enquêtes :

- sur l'accès aux soins dans les Outre-mer ;
- sur le thème de l'organisation territoriale de l'offre hospitalière.

Fédération Nationale des dispositifs de ressources et d'Appui à la Coordination des parcours de Santé (FACS Nationale)

Une rencontre avec des représentants de la FACS Nationale a permis aux deux fédérations de faire connaissance et soutenir les échanges avec les deux réseaux.

Think Tank Economie Santé

Dans le cadre du Think Tank Economie Santé, développé par Les Échos-Le Parisien Événements, et de l'élaboration de recommandations pour l'année 2025, Céline LECLERC (Fnors, ORS Centre-Val de Loire) et Annabelle YON (Fnors, ORS-CREAI Normandie) ont été auditionnées au sujet de la pertinence des soins, la prévention, le financement de la santé et la mesure des besoins de santé par les données.

62 boulevard Garibaldi 75015 Paris
Tél. : 01 56 58 52 40

info@fnors.org
www.fnors.org
www.scoresante.org

Mai 2026